



Commune de Vully-les-Lacs

Au Conseil communal de Vully-les-Lacs

Préavis municipal 2025 / 14

« Demande d'un crédit d'étude CHF 60'000.– (phases SIA 31 à 41) pour le Pont du Grand Morteys à Salavaux »

Point porté à l'ordre du jour de la séance
du 9 décembre 2025

Table des matières

1. Préambule	3
2. Objet du préavis	3
3. Description du mandat	4
4. Observations financières et financement	4
5. Conclusion	5



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

1. Préambule

Le pont du Grand Morteys, situé sur la Petite Glâne à l'emplacement du lieu-dit du Grand Morteys, se trouve à la sortie de Salavaux en direction de Villars-le-Grand. Cet ouvrage permet la liaison entre le village de Salavaux et les terres agricoles situées au sud de la Petite Glâne.

Il constitue ainsi un axe agricole important pour l'exploitation et l'accès aux parcelles de ce secteur.

Construit à la fin du XIX^e siècle, ce pont métallique riveté d'environ 16 mètres de portée présente aujourd'hui un état de dégradation avancé. Les expertises menées (relevé de corrosion et analyse structurelle) en 2024 par différents bureaux d'ingénieurs ont mis en évidence les points suivants:

- une corrosion étendue des éléments métalliques avec pertes de section jusqu'à 50 % ;
- des fers zorès fortement rongés sous le tablier ;
- l'absence totale de peinture protectrice ;
- une dalle bétonnée faiblement armée et sans étanchéité.

Ces constats ont conduit à une restriction du tonnage à 10 tonnes, appliquée à l'automne 2024 pour des raisons de sécurité.

L'acier utilisé, identifié comme acier puddlé, typique des constructions de la fin du XIX^e siècle, rend difficile toute réparation durable. La reconstruction complète de l'ouvrage est donc inévitable à moyen terme. Cette dernière permettra de tenir compte des contraintes des machines agricoles actuelles. Ainsi, le pont serait élargi et autoriserait le passage de véhicules jusqu'à 40 tonnes.

Afin de préparer ce futur projet, la Municipalité souhaite lancer une étude complète des phases SIA 31 à 41 (avant-projet à appel d'offres), incluant les aspects techniques, géotechniques et environnementaux, ainsi que la coordination avec le projet cantonal de revitalisation de la Petite Glâne.

2. Objet du préavis

Le présent préavis a pour but d'accorder à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 60'000.– pour les phases SIA 31 à 41 (avant-projet à appel d'offres) du projet de remplacement du pont du Grand Morteys.

La Municipalité a procédé à un appel d'offres en gré à gré pour le choix d'un mandataire chargé de ces études.

Le crédit sollicité permettra de financer l'ensemble des prestations nécessaires à la définition du futur projet, notamment :

- l'élaboration de plusieurs variantes structurelles,
- la coordination avec les travaux de revitalisation actuellement en cours,
- les études géotechniques et environnementales complémentaires,
- la préparation des demandes de subventions cantonales et fédérales,
- ainsi que la rédaction du dossier d'appel d'offres pour la phase d'exécution.

3. Description du mandat

Les prestations prévues couvrent les étapes suivantes :

- **Phase 31 – Avant-projet** : relevés, variantes structurelles, étude géotechnique complémentaire, estimation des coûts et notice environnementale préliminaire ;
- **Phase 32 – Projet de l'ouvrage** : choix de la variante, dimensionnement, plans et devis sommaire ;
- **Phase 33 – Procédure d'autorisation** : établissement du dossier de mise à l'enquête et demandes de subventions ;
- **Phase 41 – Appel d'offres** : élaboration du cahier des charges, publication SIMAP, analyse des soumissions et proposition d'adjudication pour la phase d'exécution.

L'étude veillera particulièrement à :

- garantir la compatibilité du futur ouvrage avec la revitalisation de la Petite Glâne,
- assurer la pérennité de l'ouvrage et sa sécurité d'exploitation,
- maintenir, autant que possible, la continuité du trafic agricole pendant les travaux.

Descriptif financier

Poste	Montant (CHF) TTC
Études, phases SIA 31 à 41	48'000.–
Prestations environnementales complémentaires	10'000.–
Marge de sécurité / divers	2'000.–
Total du crédit demandé	60'000.–

4. Observations financières et financement

En cas de réalisation des travaux, la charge du crédit d'étude sera intégrée dans l'ouvrage et amortie sur 40 ans selon RCcom et annexe MCH2, en cas d'abandon du projet, le crédit sera amorti en totalité à l'issu de l'étude.

Les charges annuelles se comptabiliseront sous le chapitre 3100 du compte de fonctionnement et la charge d'investissement sera résumée dans le récapitulatif des immobilisations (annexe aux comptes) sous la section 210000.

5. Conclusion

Fondées sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité vous propose, dès lors, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Vully-les-Lacs

- vu le préavis municipal No 2025/14 ;
- ouï le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

Décide :

- d'accorder l'octroi d'un crédit de CHF 60'000.- TTC à la Municipalité destiné à financer les mandats des phases SIA 31 à 41 en vue de réaliser des travaux de réfection complet du pont du Grand Morteys ;
- de financer cet investissement par la trésorerie courante ;
- d'autoriser la Municipalité à faire tout ce qui sera utile et nécessaire à la finalisation de cette étude.

Ainsi adopté en séance du 4 novembre 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



Michel Verdon



La Secrétaire :



Emilie Savary

Municipale déléguée : Claire-Marie Spahr, Dicastère des Chemin AF

